

2017 en quelques dates

Emmanuelle Maller, Insee

Janvier

1^{er} janvier : La Préfecture de Martinique annonce une forte hausse des prix des carburants. Le super sans plomb augmente de 11 centimes le litre ; le gazole routier de 19 centimes le litre ; la bouteille de gaz de pétrole liquéfié de 12,5 kg de 2,05 euros.

1^{er} janvier : Entrée en vigueur de l'article 27 du décret n° 2016-448 du 13 avril 2016 qui interdit d'avoir des vitres latérales teintées à l'avant de son véhicule dès lors que leur taux de transparence est inférieur à 70 %. En Martinique, des particuliers lancent une pétition pour obtenir un assouplissement de ce décret pour les conducteurs en Outre-mer, les agressions du soleil justifiant un niveau de teinte de vitres supérieur à celui de l'Hexagone.

1^{er} janvier : Légère augmentation du SMIC de 0,93 %. Le taux horaire brut passe de 9,67 euros à 9,76 euros. Le SMIC brut mensuel s'établit à 1 480,27 euros, soit 1 151,50 euros nets.

19 janvier : Lancement du recensement de la population 2017. La population légale de la Martinique s'élève à 383 910 habitants en 2014.

Février

15 février : Salon de la Formation et de l'Orientation à l'Anse Gouraud à Schœlcher. Lors de ce salon une convention de partenariat a été signée entre l'Institut Martiniquais de Formation pour Adultes (IMFPA) et le Pôle Emploi. Elle doit permettre aux stagiaires d'affiner leur projet, en vue d'une meilleure insertion professionnelle. Les enjeux visés sont de trois ordres : la valorisation de la formation locale, une meilleure orientation des stagiaires et une prise en compte des besoins des entreprises.

23 février : Publication du décret L.8291-1 et suivants du code du travail. Tous les salariés du BTP doivent détenir la carte d'identification professionnelle afin de lutter contre le travail illégal et la fraude

au détachement. La « carte BTP » deviendra obligatoire pour toute personne travaillant sur un chantier sur l'ensemble du territoire français à compter du 1^{er} octobre 2017.

28 février : La loi égalité Outre-mer a été définitivement adoptée par le Parlement. Elle vise à combler les inégalités entre l'Hexagone et les territoires ultramarins.

Mai

10 mai : Le décret n° 2017-1033 crée une aide à l'adaptation des entreprises sucrières des collectivités d'Outre-mer à la fin des quotas sucriers et précise les conditions d'éligibilité de l'aide et les modalités de gestion du dispositif. Le texte entre en vigueur le 1^{er} octobre 2017.

Juin

9 juin : La décision du Conseil Européen n° 189/2014/UE4 abroge et remplace la décision n° 896/2011/UE autorisant la France à appliquer un taux réduit concernant certaines taxes indirectes sur le rhum « traditionnel » produit en Guadeloupe, en Guyane française, en Martinique et à La Réunion. Le contingent fixé par la décision n° 896/2011/UE limitait l'accès au marché de la France métropolitaine à un niveau annuel de 120 000 hectolitres d'alcool pur (hap), pour une longue période de 10 ans, alors que les taux de croissance envisagés étaient supérieurs. Le nouveau contingent est fixé à 144 400 hap fin 2016.

28 juin : Nomination du nouveau Préfet de la région Martinique par le conseil des ministres, M. Franck Robine, ancien directeur de cabinet de François Fillon, alors Premier ministre, remplace M. Fabrice Rigoulet-Rose, nommé Préfet de la Charente-Maritime.

Juillet

26 juillet : Les organisations patronales et syndicales du BTP de Martinique ont signé un accord relatif à une nouvelle grille de

salaires minima des salariés cadres dans la convention collective BTP. Les salaires en vigueur seront revalorisés de 1,2 % à compter du 1^{er} août 2017 et de 0,3 % à compter du 1^{er} novembre 2017.

Septembre

8 septembre : Présentation du projet d'extension de la Société Aéroport Martinique Aimé Césaire (SAMAC) dans la continuité de ceux commencés en 2015. L'ouverture de la nouvelle aérogare est prévue en 2020.

Octobre

1^{er} octobre : Fin des quotas sucriers.

4 octobre : Le ministère des Outre-mer lance les Assises des Outre-mer. Récompense aux meilleurs projets innovants des citoyens ultra-marins : 10 000 € et un accompagnement personnalisé pour développer leurs talents sur un territoire d'outre-mer.

Novembre

4 novembre : Visite marathon de trois jours du premier ministre Édouard Philippe pour l'ouverture des Assises de la Martinique. Il est accompagné des ministres de l'Education Nationale, Jean-Michel Blanquer, des Outre-mer, Annick Girardin et des sports, Laura Flessel.

13 novembre : Le centre hospitalier universitaire de Martinique (CHUM), est placé sous administration provisoire en raison d'une « sévère dégradation de sa situation financière ».

Décembre

15 décembre : Visite de la Ministre des Outre-mer, Annick Girardin, accompagnée de Muriel Pénicaud, Ministre du Travail et de Jean-Marc Mormeck, Délégué interministériel pour l'égalité des chances des Français d'Outre-mer. Plusieurs dossiers seront au programme comme l'économie bleue, les Assises des Outre-mer ou encore les violences envers les femmes. ■